

Synthèse des nouvelles organisations-cibles des divisions Services proposées au CSA ARH du 30/01/2024

Le document ci-dessous synthétise les organisations-cibles proposées pour les divisions Services, révisées en déclinant le protocole de levée de préavis de grève du 2 octobre 2023.

Les effectifs en DIR

Les effectifs listés ci-dessous intègrent les ETP obtenus en 2023 dans le cadre de l'appui opérationnel renforcé aux services de lutte contre les incendies de forêt. Ils intègrent également quelques effectifs supplémentaires, tels que prévus dans le protocole de levée de préavis de grève du 2 octobre 2023 et dans la limite de 7 ETP supplémentaires.

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
CPR	10	12	12	11	15	16	15
MC	11	11	18	18	15	16	17
Utilisation de la marge d'ETP supplémentaires prévue par le protocole	+1 CPR	+ 1 CPR	+ 1 CPR	+1 MC	-	+ 2 CPR	+ 1 CPR

La fonction CPR

La fonction CPR est assurée par un poste en service permanent. Les horaires figurent dans le tableau et varient peu d'une DIR à l'autre

Les DIR SE, SO et O assurent durant la saison « feux de forêt » (en gros début/mi-juin à mi/fin-septembre) un appui renforcé aux services de lutte contre les incendies, qui peut aller jusqu'à une présence sur place au CE-ZOC ou à l'EMIZ/SO.

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
Nombre de postes	1	1	1	1	1	1	1
Horaires	J : 7h – 19h15 N : 19h - 7h15	J : 6h45 – 19h N : 18h45 - 7h	J : 7h – 19h15 N : 19h - 7h15	J : 7h15 – 19h30 N : 19h15 - 7h30	J : 7h15 – 19h30 N : 19h15 - 7h30	J : 7h – 19h15 N : 19h - 7h15	J : 7h – 19h15 N : 19h - 7h15
Pendant la saison estivale feux de forêt					+1 CPR de jour généralement délocalisé au CEZOC à Marseille	+1 CPR de 7h à 19h généralement délocalisé à l'EMIZ/SO à Bordeaux	+1 CPR de 7h à 18h

La fonction de renfort CPR

L'organisation révisée pour cette fonction tient compte des engagements du protocole du 02/10/2023, notamment l'abandon du recours à l'astreinte, et la conduite d'une concertation locale concernant notamment la nécessité d'un renforcement systématique du poste de nuit.

En VH :

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
Par qui	MC et CPR	CPR et pool MC	CPR	CPR	CPR	CPR	Pool CPR et MC (forme de polyvalence intégrant futurs MC et ITPRO)
Jour ouvré	Backoffice (durée 12h, éventuellement réduite à 10h voire avec prise de vacation différée en l'absence de besoin de renfort, et basculant sur des activités HB en l'absence de besoin de renfort)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée « portefeuille » ou annulable si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille » si pas besoin de renfort	Vacation systématique de 10h basculant vers vacation postée «portefeuille » si pas besoin de renfort	Vacation systématique
Par qui	MC H24 et CPR	CPR et pool MC	Pool MC H24 et quelques CPR	MC	CPR	CPR	Pool CPR et MC
Nuit	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique (MCZ)	Vacation systématique	Vacation systématique	Vacation systématique
Par qui	MC et CPR	CPR et pool MC	CPR	CPR	CPR ¹	CPR	Pool CPR et MC volontaires
Week-end (jour) et jour férié	Recours à une vacation exceptionnel le sur volontariat en cas de besoin de renfort	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée « portefeuille » ou annulable si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille » si pas besoin de renfort	Vacation systématique de 10h basculant vers vacation postée «portefeuille » si pas besoin de renfort	Vacation systématique

Hors VH :

	DIRIF (comme en VH)	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO ²
Par qui	MC et CPR	CPR et pool MC	CPR	CPR	CPR	CPR	Pool CPR et MC
Jour ouvré	Backoffice (durée 12h, éventuellement réduite à 10h voire avec prise de vacation différée en l'absence de besoin de renfort, et basculant sur des activités HB en l'absence de besoin de renfort)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée « portefeuille » ou annulable si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	Vacation systématique qui, en l'absence d'enjeu, effectue des tâches de fond	Vacation systématique
Par qui	MC H24 et CPR	CPR et pool MC	Pool MC H24 et quelques CPR	MC	MC	MC H24 du CMIR	Pool CPR et MC
Nuit	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique	Vacation systématique	Vacation systématique	Vacation systématique
Par qui	MC et CPR	CPR et pool MC	CPR	CPR	CPR (jour) / MC (nuit le weekend et jours fériés)	CPR ou MC H24	Pool CPR et MC
Week-end (jour) et jour férié	Recours à une vacation exceptionnelle sur volontariat en cas de besoin de renfort	Vacation systématique (dont prod commerciale)	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée « portefeuille » ou annulable si pas besoin de renfort	Vacation systématique basculant vers vacation postée «portefeuille» si pas besoin de renfort	En période FDF et jusqu'à fin octobre : renfort par MC du CMIR. Hors de cette période : vacation systématique par un CPR qui, en l'absence d'enjeu, effectue des tâches de fond	Vacation systématique

La fonction de prévision-conseil (par les MC)

Cette fonction est assurée au travers d'un certain nombre de postes en semi-permanent, ou permanent (au travers du renfort par des MC la nuit). Dans certaines DIR, il était prévu une transition au-delà de la bascule vers 3P vers le nombre de postes cible.

Les horaires de prise de vacation tiennent compte de l'engagement du protocole du 02/10/2023 qui prévoyait des concertations locales concernant notamment le décalage des horaires de prise de poste MC le matin au-delà de 6h45.

En VH :

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
Nombre de postes	2	2	5 jusqu'à l'été 2025 ensuite cible 4 + 1 SCPR (soutien CPR), à confirmer	4	2 + 2 renforts	5	5
Horaires	6h15 – 18h	6h30 – 18h30 ³	6h45 – 17h15	6h45 – 17h45, sauf MCZ : 7h15 - 19h30	5h45-17h45 jusqu'au 30/04/2024 à définir pour la suite	5h45 – 18h	D'abord 6h30–17h45 puis 6h45-17h45 (au fur et à mesure des évolutions des charges de production)

Hors VH :

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
Nombre de postes	2	1	3 jusqu'en 2025 puis cible 2 + 1 SCPR (soutien SCPR), à confirmer	2	2	3	4
Horaires	6h15 – 18h	6h30 – 18h30 ⁴	6h45 – 17h15	6h45 – 17h45	7h – 18h (à compter du 1 ^{er} mai 2024)	5h45 – 18h	7h – 18h

La fonction climatologie

Elle est assurée par des MC au travers de vacations HBclim, voire, dans certaines DIR lors de vacations backoffice lorsqu'il n'y a pas de besoin de renfort.

	DIRIF	DIRN	DIRNE	DIRCE	DIRSE	DIRSO	DIRO
Nombre de HBclim par semaine en VH	Actuellement 1 par jour ouvré. La fréquence sera réduite au vu de la charge clim pouvant être prise en charge lors des backoffice. Des HBclim resteront planifiées, pour	5 (= 1 par jour ouvré)	Au moins 5 (= 1 par jour ouvré) + vacations mensuelles	5 (= 1 par jour ouvré) + vacations mensuelles	5 (= 1 par jour ouvré), possibilité de vacation supplément aire en cas de surcharge ponctuelle	5 (= 1 par jour ouvré) Ceci tant que l'on a des chargés de mission, ensuite 1 à 3 par jour en	5

3 Ceci est le résultat des derniers travaux du groupe de travail à l'été 2023. En 2021, il avait été acté 6h – 16h, jusqu'à 18h possible
Météo-France
 73, avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé CEDEX - France
 www.meteofrance.fr @meteofrance
 Météo-France, certifié ISO 9001 par AFNOR Certification

	sécuriser un rythme minimal et pour prendre en charge des prod clim chronophages planifiées. NB : la fonction contrôle clim J+1 reste assurée en vacation prévision-conseil					fonction des effectifs disponibles (il y aura moins de HBCLIM en VH)	
Nombre de HBCLim par semaine hors VH	Idem qu'en VH.	5 (= 1 par jour ouvré)	Au moins 5 (= 1 par jour ouvré) + vacances mensuelles	5 à 10 (= 1 à 2 par jour ouvré)	5 (= 1 par jour ouvré), possibilité de vacation supplémentaire en cas de surcharge ponctuelle	5 (= 1 par jour ouvré) Ceci tant que l'on a des chargés de mission, ensuite 2 à 4 par jour	5